

Ils ajoutent du miel chinois et de l'eau sucrée au miel que vous achetez

écrit par Christine Tasin | 14 janvier 2014



Vu ?

En Chine il suffit qu'il y ait 1% de vrai miel produit par des abeilles dans un produit pour qu'il ait le droit de s'appeler »miel «...

C'est beau la mondialisation et la concurrence libre et non faussée...

Et si vous n'achetiez que du miel français de nos régions ? Lisez les étiquettes... afin de préserver l'emploi français, de ne pas vous faire avoir et de manger sain, d'une pierre trois coups !